



Déclaration liminaire CDAS du 07/07/2020

Aujourd'hui, monsieur le président, nous nous réunissons pour le 1er CDAS 2020 et après la crise sanitaire générée par la Covid 19.

Nous avons subi le confinement à partir du 17 mars, suivi du déconfinement le 11 mai, puis d'un Plan de Reprise d'Activité (PRA) le 02 juin et enfin un retour à la normalité suite au message de notre DG, le 29 juin dès ...6H*:

** « La presque totalité du territoire est désormais revenu à une situation de travail normale. Notre accueil est ré-ouvert et le fonctionnement des services a maintenant repris. Les conditions sanitaires s'améliorant, nous entrons à compter de cette semaine dans une nouvelle phase de déconfinement. Si la distance d'un mètre entre deux personnes et l'ensemble des gestes barrière doivent toujours être respectés, un nouveau protocole du ministère du travail assouplit les règles nous permettant un retour en présentiel plus important. Nous revenons à la normale également en matière de règles RH, tout en continuant à prendre en compte la situation des personnes fragiles. »*

Pour la CGT, il est grand temps de restaurer un véritable dialogue social que notre Directeur Général (DG), Jérôme Fournel, et vous-même, affichez comme de qualité. La réalité est tout autre.

Nous constatons dans ce Ministère que la priorité n'est pas au dialogue social malgré les dires de notre DG. Nos représentants des personnels du CNAS ne sont pas informés des décisions prises par le bureau des Politiques sociales, que ce soit pour le renouvellement du prestataire des titres restaurants, ou la fermeture des structures de restauration, ou encore le non-remplacement des personnels des délégations. Par ailleurs les documents correspondant à l'ordre du jour de ce CNAS auraient dû parvenir au moins huit jours avant la date de la réunion, or, ils sont arrivés dans les boîtes mails moins d'une semaine avant pour certains, et pas du tout pour d'autres ! De plus, ils sont incomplets ! C'est pour toutes ces raisons que notre fédération a refusé de siéger au CNAS du 2 juillet en réclamant au Secrétariat Général l'envoi urgent de ces documents afin de pouvoir jouer pleinement son rôle de représentants des personnels.

Pendant la pandémie nos politiques ont découvert pendant un court instant que les services publics étaient indispensables. Notre administration en faisait partie. Mais le jour d'après, comme le jour d'avant, les projets mortifères reprennent vie à marche forcée. En effet, dès le CTR du 18 juin, notre DG a annoncé la reprise de la mise à mort de notre service public de proximité. La CGT, dès l'annonce de l'ordre du jour, a déclaré qu'elle partirait, FO l'a suivi. Nous demandons le retrait pur et simple du-dit projet de Nouveau Réseau de Proximité (NRP).

La CGT n'a qu'un discours et vous le savez bien : « Retrait de ce funèbre projet et ouverture immédiate de vraies discussions avec tous les partenaires soucieux de la présence indispensables des services publics de proximités. »

Dans ce panorama, les services sociaux de notre ministère ne sont pas à l'abri de changements systémiques. Les regroupements et autres réorganisations toujours présentés comme indispensables et plus pertinents fleurissent. Vous le savez, monsieur le président, la CGT se bat depuis toujours pour la présence d'un CDAS local rationnel. Avec les moyens en personnel et en fonctionnement à la hauteur de la charge HUMAINE qui lui est dévolue pour les plus petits, les actifs, les retraités et aussi ceux qui peuvent être dans la difficulté, voire la peine.

Aujourd'hui, la CGT Finances publiques 84 nourrit les plus grandes craintes quant à l'avenir d'une action sociale de qualité pour tous. Aujourd'hui, nous tirons la sonnette d'alarme pour sauver, s'il en est encore temps, la présence effective d'un vrai CDAS local, avec son arbre de Noël traditionnel en présentiel, ses nombreuses activités en direction de toutes et tous.

Nous allons devoir prendre des décisions quant aux possibilités d'actions à mener sur cette fin d'année avec les préconisations sanitaires et en tenant compte des inquiétudes des actifs comme celles des retraités. D'ailleurs, qu'en est-il du suivi de nos retraités pendant cette crise ? Nous demandons à connaître le bilan de la situation des retraités. Auront-ils accès, eux aussi, aux rendez-vous avec le psychologue. Qu'en est-il aussi du suivi des plus fragiles ?